

LE FRANÇAIS, PRÉCIS ET CLAIR

A l'heure du débat sur l'identité française, ne devrait-on pas s'interroger sur l'étrange retour de balancier qui nous a conduits, nous qui étendions généreusement le domaine de la francophonie par tant d'initiatives variées — à ne pas exiger, de la part de ceux à qui nous proposons la nationalité française, l'apprentissage de notre langue ? La langue, vecteur de culture ; la langue, vecteur de civilisation ; la langue française, précise et claire, reflet d'un immense travail séculaire d'émondage et d'harmonisation ; si propre à exprimer les idées qui nous sont chères, les valeurs universelles que véhicule l'esprit français.

Parler le français, c'est d'abord découvrir une langue précise et claire, celle qui s'est imposée dès les Serments de Strasbourg (843), et à partir de l'Ordonnance de Villers-Cotterêts (1539), comme la plus propre à dissiper les ambiguïtés et à fixer les contrats. Non que le latin n'y fût pas apte, mais parce que n'étant plus universellement compris, il fallait qu'il fût relevé dans cette fonction par une langue qui disposât des mêmes qualités de clarté et d'universalité.

Au XVI^e siècle, la langue française disposait d'une bonne tradition littéraire, mais il est permis de croire que cette ordonnance du dernier « roi chevalier » ne fut pas pour peu de chose dans ce travail de purification de la langue, qu'accomplirent d'abord Malherbe, puis les Précieuses, sous le règne du « bon roi Henri. »

Malherbe (1555-1628) avait un sentiment particulièrement élevé de sa mission. Ne disait-il pas au roi : « Quelque absolu que vous soyez, vous ne sauriez, Sire, ni abolir ni établir un mot, si l'usage ne l'autorise » ? Boileau, dans *L'Art poétique*, confesse ainsi sa dette et celle des classiques :

*Enfin Malherbe vint, et, le premier en France,
Fit sentir dans les vers une juste cadence,
D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir,
Et réduisit la muse aux règles du devoir.
Par ce sage écrivain la langue réparée
N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée.*

Les Précieuses poursuivirent cette tâche. La cour d'Henri IV, animée par un roi batailleur, grossier et vert-galant, n'avait pas la tenue de celles des rois précédents. Se réfugiant dans leurs salons et leurs ruelles, elles eurent le mérite d'opérer une véritable recherche sur les mots, tout en s'efforçant de sauvegarder les bonnes manières et la politesse qui sont aussi le propre de l'esprit français. Ne pourrait-on pas, d'ailleurs, sans chercher beaucoup, faire remonter à l'amour courtois et aux traditions des « cours d'amour » cette recherche de la beauté de la langue, de ses nuances et de ses qualités d'harmonie sociale ? La langue française et la politesse française vont de pair ; et ce respect, ce tact, cette élégance que l'éducation encourage ne sont-ils pas le terreau des idées démocratiques dont la France se ferait plus tard la championne ? En effet, seule l'éducation distingue les personnes dans le monde des Précieuses. La préciosité, en cultivant la langue et les bonnes manières, prépare à l'idée d'égalité de tous devant la loi. En même temps, elle reflète bien la sentence de saint Paul aux Galates (3, 28) :

« Il n'y a plus ni Juif ni Grec, il n'y a plus ni esclave ni homme libre, il n'y a plus ni homme ni femme ; car tous vous êtes un dans le Christ Jésus. »

Ce travail de passage au crible des mots, des expressions, a été complété dans le courant du XVII^e siècle par la *Grammaire raisonnée d'Arnauld et Lancelot*, dite *Grammaire de Port-Royal*. Cette grammaire se proposait une visée universelle : à travers les catégories de la grammaire française, découvrir une véritable métaphysique de la langue, qui permette d'utiliser la grammaire comme une grille de compréhension des autres langues et, pourquoi pas, comme un langage universel.

Cette étape, cette recherche, ces découvertes qui résonnent encore dans nos usages grammaticaux, voilà ce qui nous arrêtera dans cette étude. En quoi le français, aboutissement épuré de ces travaux, est-il susceptible, dans la mesure où une langue peut l'être, de refléter les vérités philosophiques, bref d'apprendre à penser ? En effet, comme le soulignait Boileau encore,

Avant donc de écrire apprenez à penser.

*Selon que notre idée est plus ou moins obscure,
L'expression la suit, ou moins nette, ou plus pure.
Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,
Et les mots pour le dire arrivent aisément.*

Le travail d'Arnauld et Lancelot se centrait sur une métaphysique de la langue. Si en effet les noms sont appelés substantifs, c'est qu'ils expriment prioritairement les substances, qui sont les choses mêmes. Parler d'homme, de chien, de chêne ou de crevette, c'est d'abord se référer à une substance, à la réalité de tel ou tel être vivant, réel, concret. La langue se fait ainsi le reflet de ce monde de substances, de réalités qui sont dotées d'une vie propres, d'êtres. Parmi ces substances, certaines sont dotées d'un nom propre ; ce sont des personnes, individus de nature rationnelle : hommes, anges ou Dieu. Si d'autres substances, irrationnelles, sont dotées d'un nom propre, ce ne peut être que par une certaine participation à l'individualité de la personne.

L'adjectif

L'adjectif, quant à lui, est une autre façon de nommer l'accident, cette réalité qui ne subsiste qu'en autrui. Si l'on dit d'un tel qu'il est grand ou petit, la grandeur ou la petitesse ne subsistent pas en soi, et les noms qui sont employés pour cela ne doivent pas nous y entraîner, comme ce serait le cas dans une métaphysique trop nominaliste ou langagière. Ce sont des noms dérivés d'adjectifs, qui se réfèrent simplement à une réalité abstraite, mais d'ordre accidentel.

Un aspect très important de l'adjectif, en français, est sa règle d'accord en genre et en nombre avec le nom qu'il qualifie. En anglais, par exemple, cet accord n'existe pas, et c'est un appauvrissement. En effet, par l'accord, l'adjectif montre qu'il n'est pas une réalité subsistant par elle-même, mais une qualité qui appartient au sujet qu'elle qualifie. Il ne s'agit pas de métaphysique médiévale, mais d'une réalité que la science moderne confirme. En effet, si je parle d'une femme blonde, je n'ai pas tort de mettre cet adjectif au féminin : la biologie moderne m'apprend que chacune de nos cellules est marquée du signe masculin ou féminin. Ici comme ailleurs, l'accord de l'adjectif renvoie donc à la prééminence de la personne.

Le verbe

Le verbe est au centre du langage, et en français, d'ailleurs, il se trouve au centre de la phrase. Il y joue le rôle d'intermédiaire entre le sujet et l'objet, le *complément d'objet*. Il prend ce nom de verbe, qui signifie la parole par excellence, du latin *verbum*, qu'on utilise aussi pour le Christ, Verbe de Dieu. Le verbe exprime l'action, mais il exprime aussi l'être, la possession, le sentiment, le jugement, la signification, et également la passion.

Parmi ces verbes, une place à part est laissée en français aux verbes d'état : être, paraître, sembler, devenir, rester, demeurer... Ces verbes d'état marquent, comme leur nom l'indique, un état ou une transformation. Au lieu de se construire avec un complément d'objet (*je sculpte une statue*, une chose différente de moi), ils exigent un attribut du sujet : *Je suis un sculpteur, un professeur ; ceci est un article*. L'attribut du sujet indique une qualité du sujet lui-même, marque une identité et non une différence. Une fois de plus, le verbe marque, par sa construction, l'identité ou l'altérité, l'essence ou l'accident.

La conjugaison du français est particulièrement riche : différente selon les six personnes, elle souligne les relations interpersonnelles, et la responsabilité du sujet. Par comparaison, l'anglais, avec son absence de flexion, semble pauvre : comme s'il oubliait que dans la phrase, même si le verbe est au centre, c'est avant tout le sujet qui est responsable de l'action. Comme le verbe change de terminaison en fonction du sujet, cet aspect de la liberté et de la responsabilité est particulièrement mis en valeur dans la langue de Molière. Si la phrase est un bateau, celui qui tient le gouvernail est le sujet, le moi.

Nous sommes habitués à notre langue, et cela nous paraît naturel. Mais il serait regrettable que nous fermions les yeux sur cette richesse, sur ce dynamisme. Si c'est moi qui signe le contrat, ou si nous le signons à deux, à trois, le verbe change de forme. Et ce changement est le reflet de *l'engagement* du ou des signataire(s). C'est, à notre époque, la grammairienne Elisabeth NUYTS à qui revient le mérite de l'avoir souligné, dans son œuvre originale, *La Grammaire structurante*¹. Ces notions simples de la grammaire sont en effet parfois oubliées ou enseignées à tort et

¹ Edité par Vaillé-Nuyts, 66 rue Azalais d'Altier, 34080 Montpellier

à travers, notamment à partir de méthodes globales ou de théories qui séparent la grammaire du sens, la privant ainsi de sa respiration.

« En faisant de la remédiation, dit Mme Nuyts, nous avons pu constater le rôle de la grammaire dans la construction d'un être uni ou désuni, extérieur à lui-même. [...] Comprendre que le JE acteur, ce JE responsable des décisions, est central, me permet de me percevoir uni, différent des autres qui sont pourtant mes semblables². »

Le verbe, central dans la phrase, n'est donc rien sans le sujet, sujet qui est substance, et qui, dans le cas d'une personne, est libre et responsable. Que d'horizons philosophiques s'ouvrent à partir de simples considérations grammaticales ! Et Elisabeth Nuyts de citer le cas de tel ouvrier de cinquante ans qui, se rendant compte de l'importance du JE, s'était mis à pleurer de joie et à lui serrer la main avec reconnaissance : « C'est donc moi qui fais cela, qui pense cela, qui aime cela ! » La grammaire, pour lui, devenait structurante. Les mots, bien expliqués, construisaient la personne.

L'accord du participe

Les règles d'accord du participe passé complètent et renforcent ces données.

Celle de l'auxiliaire *être* demande l'accord avec le sujet : « Quand la bise fut *venue* ». En effet, *venue* est alors comme un adjectif, qui est attribué au sujet *bise* par l'intermédiaire de l'auxiliaire être, verbe d'état. Cette détermination supplémentaire du verbe marque encore plus sa dépendance au sujet, en mentionnant également la possibilité d'employer le participe comme adjectif.

Celle de l'auxiliaire *avoir* requiert l'accord avec le Complément d'objet direct, si celui-ci précède le verbe. « Je l'ai *mangée*, cette cerise » : dans cette tournure, le participe s'accorde parce qu'il retrouve sa fonction d'adjectif ; mais il qualifie cette fois-ci l'objet, non le sujet. En effet, l'auxiliaire avoir n'indique pas un état mais une action, ce qui suppose une différence sujet-objet.

L'accord du participe, en français, souligne donc le rôle de la personne et la distinction du sujet et de l'objet.

L'article

Parmi les petits mots qui accompagnent le nom, les articles méritent un regard particulier. Tout d'abord, ils prennent, comme l'adjectif, les marques de genre et de nombre, et permettent ainsi de préciser cet aspect du nom, s'il s'agit d'un nom invariable en genre : *le ou la journaliste, le ou la vétérinaire, le ou la comptable*. Mais cela se retrouve dans toutes les langues latines. Le français innove, en revanche, dans ses deux autres catégories d'articles. Tout d'abord, l'article indéfini : *un danseur, une artiste* ; celui-ci permet de laisser un terme imprécis dans son individualité, et de donner d'autant plus de relief à l'article défini.

Mais notre langue possède également l'article partitif : « Pourrais-je avoir *du pain, de la salade, de l'eau* ? » Cet article, propre au français, indique qu'il s'agit d'une quantité de quelque chose d'indénombrable, ou que l'on ne souhaite pas préciser. Ce type de termes reflète à la fois notre tradition de politesse, de discrétion, et le souci de précision inhérent à l'esprit national.

Cette richesse de détermination, qui se manifeste dans ces trois sortes d'articles, montre combien ce souci de précision et de clarté structure la langue française. On parle de génie de la langue, d'âme de la langue, et certes il est difficile de savoir à quel moment tel mot, telle expression, a commencé à appartenir au français ; mais l'on voit cheminer comme un marqueur invisible, remplissant les vides, équilibrant le système, harmonisant tout l'ensemble et lui donnant son caractère propre.

Les grammaires destructrices

Explorer la grammaire, cela peut donc être aussi riche que visiter une cathédrale. Derrière les piliers, les voûtes, les arcs-boutants, il n'est pas difficile de découvrir la foi d'un peuple, son dynamisme profond et sa culture. Une fois que

² Op. cit., p. 5

sont posées chez l'enfant les bases de la grammaire, il devrait être simple, une fois l'âge venu, d'y construire les piliers de la métaphysique et de la prolonger vers les hauteurs de la théologie. Et pourtant, on peut aussi, hélas, utiliser une autre méthode pour visiter la cathédrale : se contenter d'y voir de la pierre, des volumes et des cylindres, quitte à passer complètement à côté de la finalité d'ensemble sans laquelle rien n'a de sens. Cette démarche nihiliste est celle qui, de nos jours, a cours le plus souvent, et c'est pourquoi nous ne pouvons pas ne pas nous y arrêter.

Les grammaires destructrices dont nous parlons sont celles qui, se fondant sur des méthodes structuralistes ou phénoménalistes, prétendent se couper complètement du sens pour mieux se fixer sur la forme. Elles ont envahi peu à peu le champ de l'enseignement, quitte à modifier les définitions et jusqu'aux termes classiques de la grammaire, trop métaphysiquement enracinés à leur gré. Ce sont elles qui dominent l'ensemble des manuels scolaires de collège et de primaire, sous l'influence d'un pédagogisme dont les effets néfastes s'étendent toujours plus avant.

Selon les grammaires destructrices, le sujet ne fait pas l'action du verbe, il est placé avant lui pour modifier simplement sa terminaison. Le complément d'objet n'indique pas l'objet de l'action, son terme, mais n'est qu'un mot essentiel, que l'on ne peut ni déplacer ni supprimer. Combien de compléments circonstanciels ne remplissent-ils pas honorablement ces conditions ! L'adjectif ne qualifie pas, il se contente de s'accorder en genre et en nombre. Quant aux articles, ce sont eux qui déterminent (entendons : qui *décident*) le genre et le nombre du mot. Où est le sujet responsable, qui modifie l'objet, le JE qui agit et qui signe, la substance dotée d'une vie propre et la hiérarchie des êtres couronnée par la personne ?

Les grammaires destructrices prétendent aussi n'enseigner que des systèmes incomplets : au nom d'un jargonnant et obscur « discours ancré dans la situation de communication », on n'enseignera que « je et tu, nous et vous » : les autres personnes n'appartiendraient pas au discours. « Il et elle, ils et elles » n'existent plus ! Le discours oral se réduirait à un « Comment vas-tu ? — Je vais bien », en oubliant que dès la première histoire drôle, apparaît le « il ». Voilà donc un discours où l'on ne peut plus raconter, parce qu'on a séparé le discours du récit.

Et le complément d'agent ? Dans la phrase au passif « *la souris a été mangée par le chat* », *chat* est complément d'agent : c'est-à-dire celui qui *agit*, celui qui fait l'action que la tournure passive présente comme subie par la souris. La résonance métaphysique est trop forte : pour éviter d'avoir à expliquer cela, on n'enseignera plus le complément d'agent.

Arrêtons ici le catalogue. Face à ce travail destructeur que nous ne connaissons que trop bien, mentionnons un ouvrage qui fera date : *La Grammaire du XXI^e siècle*, ouvrage collectif paru aux éditions Traditions Monastiques de Flavigny-sur-Ozerain³. Loin du jargon prétentieux, cette grammaire présente l'ensemble du système de notre langue, avec des définitions claires et des exemples abondants.

Cette petite incursion à travers les plates-bandes de notre grammaire n'a pas eu seulement un caractère d'érudition. Elle nous a permis de comprendre combien la possession du français était un atout pour mieux se comprendre et mieux penser. Cette langue de clarté et de précision est aussi la langue de la politesse et celle de la primauté de la personne. Comment, dès lors, s'étonner que le déclin ou la négligence de son enseignement entraîne à sa suite une série de doutes quant à la définition de notre identité nationale ? Le français, fleur de notre patrimoine, doit être cultivé en priorité.

Silvestre Baudrillart
Professeur de Lettres au Collège privé Hautefeuille (Courbevoie)

³ Réédition approfondie de la grammaire de Dubois, Jouannon et Laganne, éd. Larousse 1961